MAIRIE DE CESTAS
BP 9 – 33611 CESTAS CEDEX
Tel : 05 56 78 13 00
Service EDUCATION JEUNESSE

DOSSIER D'OUVERTURE DES DROITS D'ACCÈS AUX SERVICES EXTRASCOLAIRES POUR LES ENFANTS NON SCOLARISÉS SUR LA COMMUNE

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Document à compléter et à remettre au service ÉDUCATION JEUNESSE
par courriel à alsh@mairie-cestas.fr ou au guichet d'accueil de l'hôtel de ville
ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00, accompagné des justificatifs suivants :

- Livret de famille (pages parents et enfants)
- Justificatif de domicile de moins de 2 mois
- Jugement de divorce ou décision de justice notifiant l'autorité parentale s'il y a lieu

FICHE FAMILLE

REPRÉSENTANT LÉGAL			
NOM D'USAGE :		PRÉNOM :	
NOM DE NAISSANCE :		QUALITÉ :	❒ PÈRE ❒ MÈRE ❒ TUTEUR
DATE DE NAISSANCE :		AUTORITE PARENTALE :	❒ OUI ❒ NON
ADRESSE :			
CODE POSTAL :		VILLE :	

TÉLÉPHONE FIXE OU PORTABLE :	TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL :	COURRIEL
|||||||||||	|||||||||||	_____@_____

REPRÉSENTANT LÉGAL			
NOM D'USAGE :		PRÉNOM :	
NOM DE NAISSANCE :		QUALITÉ :	❒ PÈRE ❒ MÈRE ❒ TUTEUR
DATE DE NAISSANCE :		AUTORITE PARENTALE :	❒ OUI ❒ NON
ADRESSE :			
CODE POSTAL :		VILLE :	

TÉLÉPHONE FIXE OU PORTABLE :	TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL :	COURRIEL
|||||||||||	|||||||||||	_____@_____

SITUATION FAMILIALE	❒ MARIÉS ❒ CONCUBINAGE/PACS ❒ DIVORCÉS ❒ SÉPARÉS ❒ AUTRE
POUR LES FAMILLES DIVORCÉES OU SÉPARÉES	GARDE ALTERNÉE : ❒ OUI ❒ NON
CHOIX DU NUMERO DE PORTABLE POUR L'ENVOI D'INFORMATIONS MUNICIPALES URGENTES : PAR SMS - N° DE PORTABLE PRIORITAIRE A NOTER : LES INFORMATIONS PAR COURRIEL SONT ENVOYÉES À L'ADRESSE MAIL DU TITULAIRE DU COMPTE FAMILLE DÉSIGNÉ AU VERSO	|||||||||||

Je soussigné(e)....., représentant légal(e) de l'enfant....., titulaire de l'autorité parentale, certifie exacts les renseignements portés sur le présent document.
En accord avec l'article 372-2 du Code Civil, "*à l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant*", je certifie sur l'honneur que cette inscription est effectuée conjointement. Cette présomption est caduque si l'autre parent manifeste son désaccord par écrit auprès de l'administration.

Réservé au sce Éducation

C+	

SIGNATURE(S) OBLIGATOIRE(S) : **REPRÉSENTANT LÉGAL** **REPRÉSENTANT LÉGAL**

FICHE ENFANT			
NOM D'USAGE :		PRÉNOM :	
DATE DE NAISSANCE :		SEXE :	❒ F ❒ M
LIEU DE NAISSANCE :		PAYS :	
ADRESSE DE L'ÉLÈVE :			
CODE POSTAL :		VILLE :	
LIEU DE SCOLARISATION :		NIVEAU :	

DEMANDE D'OUVERTURE DES DROITS D'ACCÈS AUX SERVICES EXTRASCOLAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI Service disponible les mercredis en période scolaire **sur réservation**	***CENTRE DE LOISIRS VACANCES SCOLAIRES*** Service disponible en période de vacances scolaires du lundi au vendredi **sur réservation**	*Les réservations sont ouvertes par cycle, de vacances à vacances, sur le site internet www.mairie-cestas.fr ou https://cestas.carteplus.fr*
☐	☐	*Les identifiant et mot de passe provisoire de votre Compte Famille vous seront indiqués par courrier de confirmation.*

PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI) À PRÉVOIR	☐	*Pour tout enfant présentant des problèmes de santé et/ou d'allergie alimentaire, un PAI doit être conclu entre les parents, la mairie, le directeur d'école et le médecin scolaire*

ACCUEIL POSSIBLE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

Les réservations, modifications et annulations sont assurées par la famille sur le portail Compte Famille ou auprès du service ALSH en mairie dans le respect des délais impartis :

- **le dimanche précédent pour les mercredis en période scolaire (J-3)**
- **J-7 avant la 1ère journée de fonctionnement pour les vacances scolaires**

Informations disponibles en ligne sur notre site internet, rubrique « Tous les âges de la vie » - « Centres de loisirs »

ASSURANCE - Attestation de votre assureur à transmettre à partir du 1er juin sur le Portail Famille

L'enfant doit IMPÉRATIVEMENT être couvert par une assurance responsabilité civile accident corporel sur la période de l'année scolaire.

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE FAMILLE ASSURANT LA RÉSERVATION ET LE PAIEMENT DES PRESTATIONS PÉRISCOLAIRES (cochez la case correspondante)

	❒ 1 SEUL COMPTE	❒ 2 COMPTES SÉPARÉS (en cas de garde alternée uniquement)	
NOM DU TITULAIRE	.....	.....	.....

Réservé au sce Éducation

C+	
AA	
NU	

SIGNATURE(S) OBLIGATOIRE(S) : **REPRÉSENTANT LEGAL** **REPRÉSENTANT LEGAL**